

Tonnerrois → Vie locale

CIRCULATION ■ La D 965 va être coupée pendant quatre mois à Fleys pour mener de gros travaux d'assainissement

On ne passera plus du 7 février au 3 juin

Le Syndicat des eaux du Tonnerrois va mener de gros travaux d'assainissement à Fleys. Ils conduiront à la coupure de la D965 pendant quatre mois.

La route départementale 965 sera coupée entre Tonnerre et Chablis du 7 février au 3 juin. La traversée de Fleys sera interdite, voire impossible. Depuis Tonnerre, les véhicules légers seront déviés par Tissey, Collan et Eyé pour gagner Chablis ; l'itinéraire de déviation des poids lourds obligera ces derniers à passer par Saint-Florentin puis Auxerre pour revenir à Chablis.

« Nous sommes désolés des désagréments que cela va causer aux automobilistes, mais ces travaux sont nécessaires et même obligatoires », assure Stéphane Aufrère, maire de Fleys.

Pas de place pour les petits malins

Nu à la configuration de la commune, il est quasi impossible de trouver des chemins de traverse. « Les petits malins qui essaieront de forcer le passage en espérant passer par les petites rues dans le village, ça bloquera. J'ai demandé à la gendarmerie d'être vi-



ROUTE. La D 965 sera coupée à Fleys. Les véhicules légers seront déviés par Collan et Fyès, les poids lourds par Saint-Florentin.

gilante », insiste l'élu. « En revanche, pendant trois mois, les habitants du village vont pouvoir vivre plus sereinement et souffler un peu quand on voit encore aujourd'hui la circulation et les vitesses excessives de certains, reprend le maire avec le sourire. J'espère que ces

quatre mois donneront envie au conseil départemental de relancer le dossier de déviation de notre village. » Une déviation permanente réclamée depuis plus de 20 ans par les élus du bourg.

L'interruption de la traversée de Fleys est due à de gros travaux d'assainissement qui vont être menés par le Syndicat des eaux du Tonnerrois (SET), auquel adhère la commune dans la rue principale, la rue des Ardillats et les rues adjacentes notamment. « Nous étions face à une mise en demeure de la préfecture avec l'obligation de mettre aux normes

le réseau d'assainissement ainsi que le lagunage, explique Rémi Gautheron, président du SET. Avec la mise en séparatif des eaux usées et eaux pluviales et la construction d'un nouveau lagunage sur lit planté de roseaux. » Le raccordement des riverains se fera dans la foulée. L'opé-

ration, de plus de 900.000 € hors taxes, sera subventionnée par l'Agence de l'eau et l'État dans le cadre de la DETR.

ration, de plus de 900.000 € hors taxes, sera subventionnée par l'Agence de l'eau et l'État dans le cadre de la DETR.

La tranchée mise à profit

Le SET profitera de la tranchée ouverte pour engager des travaux d'eau potable, pour un coût de 135.000 €. En parallèle, la commune mènera un programme d'enfouissement de réseaux électriques, en partenariat et avec l'aide financière du Syndicat départemental d'énergies de l'Yonne ; une opération à plus de 160.000 €.

« Il fallait vraiment profiter de ces travaux d'assainissement pour tout faire car nous ne pourrions pas bloquer la route de cette façon de sitôt, reprend Rémi Gautheron. Cela explique que la mise en place de cette grosse opération a demandé du temps pour coordonner les entreprises et les différents intervenants. »

Il avait aussi été prévu de démarrer le chantier après la construction d'un nouveau lagunage sur lit planté de roseaux. Le contexte sanitaire a conduit à son report à l'année prochaine. ■